

FICHE TECHNIQUE

CERTIFICAT SAUVETEUR NATIONAL - PISCINE

ADAPTATIONS EN CONTEXTE DE COVID-19

POUR LES FORMATIONS, LES EXAMENS ET

LES SITUATIONS DE TRAVAIL



**SAUVETEUR
NATIONAL**
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Édition mise à jour au 8 avril 2021

 SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

CERTIFICAT SAUVETEUR NATIONAL - PISCINE

ADAPTATIONS EN CONTEXTE DE COVID-19

Pour l'enseignement et l'évaluation des candidats Sauveteur national lors du cours et de l'examen de requalification et pour le travail de surveillant-sauveteur lors des activités dans les lieux de baignade en contexte de COVID-19

Cette [fiche technique présente les adaptations](#) pour l'enseignement, l'entraînement, et l'évaluation, ainsi qu'en milieu de travail pour le surveillant-sauveteur [en contexte de COVID-19](#)

Cette fiche vise à soutenir les [Moniteurs Sauveteur National](#) et un complément au [Guide du certificat Sauveteur national](#) et au [Guide de requalification Sauveteur national](#). Les [membres affiliés](#) et les [gestionnaires](#) de lieu de baignade sont invités à utiliser cette fiche pour entraîner et superviser leur équipe de surveillance aquatique des lieux de baignade.

Cette fiche pourrait être mise à jour en fonction de l'évolution de la situation. Pour demeurer informé consulter régulièrement la page COVID-19 de votre tableau de bord sur le site www.sauvetage.qc.ca

Cette fiche a été validée par le groupe de travail SAT COVID-19 de l'INSPQ et du Réseau de santé publique en santé au travail (RSPSAT) et réalisée en collaboration avec l'APSAM.

Contactez la Société de sauvetage pour toute question relative à cette fiche : alerte@sauvetage.qc.ca

Table des matières

Gestion des cas et des symptômes	4
Rapporter un cas d'écllosion à la Société de sauvetage	5
PERSONNE RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES	5
PORT DU MASQUE DE PROCÉDURE EN CONTINU LORS DE LA SURVEILLANCE AQUATIQUE ET DE L'ENSEIGNEMENT	5
DISTANCIATION PHYSIQUE	6
HYGIÈNE DES MAINS	7
ÉTIQUETTE RESPIRATOIRE	7
NETTOYAGE et DÉSINFECTION DES SURFACES FRÉQUEMMENT TOUCHÉES ET DES ÉQUIPEMENTS :	7
Matériel pour les candidats Sauveteur national (SN), les moniteurs et les surveillants-sauveteurs :	7
Matériel de secours, de formation et d'entraînement	7
Mannequin(s) pour la RCR avec des poumons	8
COMMENT UTILISER LES TABLEAUX	8
INFORMATIONS IMPORTANTES À RÉVISER POUR LES COURS ET LE TRAVAIL DE SURVEILLANCE AQUATIQUE	9
SAUVETEUR NATIONAL PISCINE - SURVEILLANCE D'UNE PISCINE (item 5)	10
SAUVETEUR NATIONAL PISCINE - CONDITION PHYSIQUE (item 2)	12
SAUVETEUR NATIONAL PISCINE - « PRISE EN CHARGE » NON NAGEUR ET VICTIME IMMERGÉE (item 9 a et 9b)	13
SAUVETEUR NATIONAL PISCINE - « PRISE EN CHARGE » D'UNE VICTIME Blessée à la colonne et nageur blessé (ITEM 9c et 9d)	14
SAUVETEUR NATIONAL PISCINE - SITUATIONS DE SURVEILLANCE (item 10)	15
INFORMATIONS IMPORTANTES À RÉVISER POUR LA RÉANIMATION ET LES PREMIERS SOINS	16
Nettoyage et désinfection des équipements de secours	16
Nettoyage et désinfection des mannequins et changement des poumons	16
SAUVETEUR NATIONAL PISCINE - RÉANIMATION - RCR (ANNEXE A)	17
SAUVETEUR NATIONAL PISCINE - PREMIERS SOINS (ANNEXE A)	19

Exclusion des personnes symptomatiques des lieux de baignade

Les personnes présentant des symptômes font partie de la chaîne de transmission de la COVID-19. Des procédures tenant compte des éléments suivants peuvent éviter la transmission

Faire compléter un questionnaire des symptômes à chaque journée avant une activité. Un questionnaire des symptômes peut être utilisé par ces derniers pour les soutenir dans la réalisation de cette tâche. À noter que ce questionnaire comprend des lignes directrices pour aider les employeurs à identifier les contacts à risque dans leur milieu : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>

Le moniteur doit au début de chacun des cours effectuer un questionnaire verbal d'autoévaluation des symptômes à chacun des candidats

Évaluer les symptômes suggestifs de la COVID-19 :

1 symptôme parmi ceux-ci	OU	2 symptômes parmi ceux-ci
<ul style="list-style-type: none">- Apparition ou aggravation d'une toux- Fièvre (température de 38°C et plus, par la bouche)- Difficulté respiratoire- Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte du goût		<ul style="list-style-type: none">- Fatigue intense inhabituelle sans raison évidente- Douleurs musculaires ou courbatures inhabituelles (non liées à un effort physique)- Mal de tête inhabituel- Perte d'appétit importante- Nausées (maux de cœur), vomissements ou diarrhée dans les 12 dernières heures- Mal de gorge sans autre cause évidente
Tout moniteur, surveillant-sauveteur ou candidats qui présente l'un ou plusieurs de ces symptômes ou ayant été en contact avec une personne infectée ou qui pourrait l'être ne doit pas travailler ou participer une activité dans un lieu de baignade.		

Gestion des cas et des symptômes : <https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/mesures-de-prevention-generales-recommandees/gestion-cas-symptomes>

Si un moniteur, un surveillant-sauveteur ou un candidat commence à ressentir des symptômes sur les lieux de formation et de travail :

Lui faire porter un masque de procédure et l'isoler dans un local prévu à cette fin;

- Appeler le 1 877 644-4545 pour obtenir des consignes;
- La personne symptomatique devra consulter le Guide auto-soins (<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-autosoins-covid-19/>) pour plus de détails. Laisser un exemplaire du guide papier dans le local d'isolement.

Les candidats ayant été en contact avec la personne symptomatique doivent procéder à l'autosurveillance de leurs symptômes en attendant les consignes de la santé publique et appeler le 1 877 644-4545 s'ils développent des symptômes.

Le moniteur informe le candidat exclu de la matière à réviser et des lectures à faire à la maison dans l'attente de son retour aux activités.

Le moniteur, le surveillant-sauveteur ou le candidat qui **présente un symptôme** peut retourner au travail ou participer à une activité lorsque tous les critères suivants sont satisfaits :

- Une période d'au moins 10 jours écoulée depuis l'apparition du premier symptôme associé à la COVID-19 (incluant les symptômes non respiratoires);
- Amélioration du tableau clinique depuis 24 heures (excluant l'anosmie, l'agueusie et la toux résiduelle qui peut persister);
- Une absence de fièvre depuis 48 heures (sans prise d'antipyrétiques)

Rapporter un cas d'éclosion à la Société de sauvetage

Informez la Société de sauvetage de tout cas d'éclosion survenu dans le cadre d'un cours. Pour contacter la Société de sauvetage : alerte@sauvetage.qc.ca ou le 514-252-3100.

PERSONNE RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES

Une personne doit être responsable de l'application des mesures sanitaires. Le **moniteur du cours** (ou un autre membre du personnel) doit s'assurer de respecter des mesures sanitaires durant le cours. Par exemple, durant la formation, **rappeler aux candidats les mesures de distanciation, le port du masque de procédure, le maintien des dyades et toute autre mesure présentée dans cette fiche.** Rappeler aux candidats d'éviter les rassemblements dans les vestiaires ou les croisements entre deux groupes.

Si la responsabilité de l'application des mesures sanitaires est confiée à un surveillant-sauveteur, ce dernier ne doit pas avoir une tâche de surveillance aquatique. La surveillance aquatique doit être effectuée sans distraction.

Rappeler aux participants qu'après les cours de retourner à leur domicile sans flâner sur les lieux du cours et d'éviter le covoiturage.

PORT DU MASQUE DE PROCÉDURE EN CONTINU LORS DE LA SURVEILLANCE AQUATIQUE ET DE L'ENSEIGNEMENT

Le port du masque de procédure en continu est obligatoire lors de la pratique de la surveillance et l'enseignement.

Lors d'une intervention dans l'eau, le sauveteur devra descendre par l'échelle de sa chaise de surveillance, retirer son masque, le déposer sur sa chaise puis intervenir auprès sa victime dans l'eau. Après l'intervention, il devra se sécher remettre un nouveau masque et intervenir selon ce qui est indiqué dans les tableaux présentés dans cette fiche.

Il est dans la responsabilité du membre affilié et du gestionnaire du lieu de baignade d'informer et de former son personnel au port du masque en continu durant la surveillance aquatique sur la façon de retirer son masque de façon sécuritaire avant une intervention dans l'eau.

Les surveillants-sauveteurs porteurs de lunettes correctrices doivent prendre des mesures pour éviter que des lunettes qui s'embuent deviennent une distraction à la surveillance aquatique. Dans l'éventualité où il est impossible d'éliminer la buée, et seulement si aucune solution n'est possible, les surveillants-sauveteurs pourront enlever leur masque de procédure durant leur fonction de surveillance mais devront strictement respecter une distanciation physique de plus de 2 mètres et prioriser des stations de surveillance surélevées.

Dans le cadre d'un cours, dans l'éventualité où le fait de ne pas voir les lèvres du moniteur nuit à la communication, à la compréhension ou à l'apprentissage, cette personne pourrait ne pas être obligée de porter son masque en continu.

DISTANCIATION PHYSIQUE

Plus il y a de contacts entre différentes personnes, plus les risques sont élevés qu'un de ces contacts soient avec une personne contagieuse et donc, plus les risques de transmission de la COVID-19 sont importants. Ainsi, la minimisation du nombre, de la fréquence et de la durée des contacts, ainsi que le respect de la distanciation physique de deux mètres en tout temps entre toutes les personnes sont les plus efficaces et doivent être prioritaires.

- Prévoir l'utilisation de moyens technologiques (visioconférence) pour effectuer les apprentissages qui étaient habituellement effectués en classe.
- Effectuer des démonstrations avec des mannequins ou à l'aide de vidéo. N'effectuer aucune démonstration avec un candidat et ne pas demander aux candidats d'effectuer une démonstration sur un autre candidat.
- Prévoir des configurations pour favoriser la distanciation physique de 2 m dans la piscine et hors de la piscine
- Favoriser les dyades lors de l'évaluation : toujours les mêmes participants pour le travail d'équipe. Rappeler régulièrement aux candidats durant la formation et les examens de maintenir une distance de 2 m
- Favoriser en tout temps les dyades soit des groupes de deux candidats qui se choisissent et qui effectueront les habiletés qui sont requises en équipe ou avec une victime. Les groupes de dyade seront les mêmes durant toute la durée du cours.
- Pour les interventions où il est impossible de maintenir une distance minimale de deux mètres, se référer aux adaptations présentées dans les tableaux présentés dans cette fiche. D'autres adaptations pourraient être mises en place en autant que les consignes de sécurité sont appliquées.
- Installer une barrière physique adéquate pour séparer le travailleur des autres travailleurs et de la clientèle lorsque la distance de deux mètres ne peut être respectée.
- Le port du masque de procédure médicale de qualité (masque chirurgical) et d'une protection oculaire (lunettes avec protection sur le côté ou visière) sont recommandés : si hors de l'eau ou debout dans la partie peu profonde de la piscine. Lors des cours et des examens, permettre des temps d'arrêt durant l'enchaînement des habiletés requises lors de la pratique d'un sauvetage afin de permettre aux participants qui doivent compléter l'intervention en partie peu profonde et autour de la piscine de se sécher et d'enfiler un masque de procédure de qualité. La protection oculaire n'est pas nécessaire lorsque tout le monde présent porte un masque de procédure.
- Se changer à la maison et apporter un sac pour leurs effets personnels

HYGIÈNE DES MAINS

- Faire la promotion et appliquer l'hygiène des mains (eau tiède et savon pendant au moins 20 secondes ou solution hydro-alcoolique (au moins 60 % alcool) pendant au moins 20 secondes s'il n'y a pas d'accès à de l'eau et à du savon).
 - à l'arrivée et au départ du travail (ou du cours),
 - avant et après chaque activité ou pratique d'un item
 - après avoir touché des surfaces fréquemment touchées (interrupteurs, poignées de porte, micro-ondes, rampes d'escalier, etc.)
 - avant et après les pauses et les repas, lors du passage aux toilettes, à l'entrée et à la sortie des ascenseurs.
- Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains ou des gants.

ÉTIQUETTE RESPIRATOIRE

- Respecter et faire la promotion de l'étiquette respiratoire : tousser dans son coude replié, ou dans un mouchoir et se moucher dans un mouchoir que l'on jette immédiatement dans une poubelle fermée après utilisation, puis se laver les mains dès que possible.

NETTOYAGE et DÉSINFECTION DES SURFACES FRÉQUEMMENT TOUCHÉES ET DES ÉQUIPEMENTS :

Les surfaces exposées à l'eau chlorée des piscines (ex. : glissoires, tremplins), notamment par le biais des usagers qui ont été en contact avec l'eau, ne devraient pas nécessiter un entretien additionnel.

- Nettoyer et désinfecter régulièrement les surfaces fréquemment touchées ou lorsqu'elles sont visiblement souillées (ex. tables, chaises).
- Pour les équipements partagés (bouées, tubes de sauvetage, mannequin, etc.), désinfecter après chaque usage.
- Pour les chaises de sauveteur, nettoyer après chaque rotation en particulier les endroits fréquemment touchés.
- Après utilisation, désinfecter les équipements de protection individuels réutilisables (ex. protection oculaire) et le masque de poche.

Matériel pour les candidats Sauveteur national (SN), les moniteurs et les surveillants-sauveteurs :

Après utilisation, désinfecter les équipements de protection individuels réutilisables (ex. protection oculaire) et le masque de poche.

- Prévoir des masques de procédure en quantité suffisante (recommandé 3 et +) et une protection oculaire à porter lors : des situations et interventions à moins de 2 m, des interventions hors de l'eau ou en partie peu profonde. La protection oculaire n'est pas nécessaire lorsque tout le monde présent porte un masque de procédure. Se sécher avant de mettre un masque de procédure. À noter que le masque médical doit être changé toutes les quatre heures, ou plus tôt s'il est humide, mouillé ou endommagé.
- Sifflet, masque de poche (avec filtre viral), gants et gel hydro-alcoolique.
- Selon les conditions environnementales : lunettes soleil polarisées et protection solaire

Matériel de secours, de formation et d'entraînement

Toujours suivre les recommandations pour le nettoyage et la désinfection si on prévoit un échange entre les participants et une dyade.

- Matériel pour l'évaluation de la condition physique : brique de 20 livres

- Matériel de secours : perche de sauvetage, bouée-tube avec corde de 2 m, bouée torpille ou annulaire (le VFI qui est parfois utilisé comme objet de sauvetage n'est pas recommandé en raison de la difficulté de maintenir une distance de 2 m avec la victime lors des sauvetages) et planche dorsale. Trousse de premiers soins (requis en fonction des interventions lorsque requis : 1 trousse de premiers soins par candidat ou par dyade).
- Mannequin(s) de sauvetage

Mannequin(s) pour la RCR avec des poumons (selon la meilleure option et dans l'ordre de préférence) :

1- Ratio de 1 mannequin : 1 candidat

2- Ratio mannequin/participants recommandé au guide des programmes 1 : 3 :

- les candidats ventilent avec le masque de poche muni d'un filtre viral (si ce dernier est disponible pour tous)
- si masque de poche sans filtre viral : changement de poumons et désinfection selon la procédure entre chaque candidat

COMMENT UTILISER LES TABLEAUX

Les tableaux dans les pages suivantes présentent les adaptations des items à enseigner et à évaluer. Le choix du niveau de contact doit être effectué en présentant le moins de risque, par exemple lors de la pratique initiale des habiletés on privilégie une approche sans contact ou avec les mannequins. Les habiletés de sauvetage avec contact doivent être évaluées afin de s'assurer de la maîtrise des habiletés par les participants. Les crochets indiquent les choix possibles pour chacun des items et les † sont les items de la requalification.

Pour repérer rapidement les mises à jour veuillez consulter les mises à jour du 6 avril qui sont en bleu et celles du 8 avril indiquée en jaune

INFORMATIONS IMPORTANTES À RÉVISER POUR LES COURS ET LE TRAVAIL DE SURVEILLANCE AQUATIQUE

Pour le Moniteur Sauveteur National (MSN) et le Gestionnaire de lieu de baignade – à réviser avant de donner une formation, un examen initial de qualification, un examen de requalification ou d'organiser un entraînement

- 1) Questionnaire des symptômes : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>
- 2) Recommandations de santé publique - consignes à suivre pour la personne qui présente des symptômes de la COVID-19 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/covid-19/20-210-53W_consignes-personne-symptomes.pdf
- 3) COVID-19 : Lieu de baignade – questions et réponses par l'INSPQ : <https://www.inspq.qc.ca/publications/3004-lieux-baignade-qr-covid19>
- 4) Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour le secteur des activités intérieures et extérieures de sport, de loisir et de plein air – COVID-19 de la CNESST. <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/guide-covid-19-activites-interieures-exterieures>
- 5) Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour la formation qualifiante – COVID-19 : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/guide-covid-19-formation-qualifiante>
- 6) APSAM. COVID-19 Premiers secours et premiers soins. Pour les Secouristes en milieu de travail, premiers intervenants et sauveteurs : Réanimation sur une victime qui n'est pas victime de noyade ou qui est victime de noyade, Masque de poche avec filtre HEPA ou filtre viral <https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/premiers-secours-et-premiers-soins> et Bulletin clinique COVID-19 Chaîne de survie : <https://www.urgences-sante.qc.ca/wp-content/uploads/2020/05/2020-05-28-Chaine-de-survie.pdf>
- 7) Masques de procédure : voir les spécifications ici : <https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/mesures-de-prevention-generales-recommandees/epi#protection-respiratoire>
- 8) Vérification quotidienne avant l'activité avec la Liste de vérifications quotidiennes (secteur des activités de sport et de plein air) : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC100-2161B-liste-sports-loisirs.pdf>
- 9) Mesure de contrôle dans les milieux de travail en contexte d'apparition de variants sous surveillance rehaussée : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/mesures-contrôle-variants>

Note importante

Les recommandations contenues dans cette fiche ne s'adressent qu'aux Sauveteurs nationaux et non aux professionnels de la santé qui sont formés en soins pré hospitaliers (dont les techniciens ambulanciers paramédicaux), ni aux premiers répondants, tels que définis dans la Loi sur les services pré hospitaliers d'urgence. Ces derniers doivent se référer aux mesures de la Direction médicale nationale des services pré hospitaliers d'urgence : <https://www.urgences-sante.qc.ca/direction-medicaie-nationalespu/covid-19/>

SAUVETEUR NATIONAL PISCINE – SURVEILLANCE D’UNE PISCINE (item 5)

#item 5 (SNP) Surveillance d’une piscine	Niveau de contact					Adaptations du candidat lors des situations d’apprentissage et au travail	Désinfection (équipement de sauvetage)		
	Pas de contact requis maintien de la distance de physique	Mannequin de RCR avec des poumons	Mannequin de sauvetage	Membre de la bulle familiale	Dyade (porter masque de procédure hors de l’eau ou partie peu profonde		Après usage d’un candidat lorsque ratio 1 : 1 ne peut être maintenu	Après usage par une dyade	Au début et à la fin de la journée
Balayage visuel et observation	✓					<p>Nous encourageons l’apprentissage de ces habilités par apprentissage mixte soit à distance par des moyens telle que la visioconférence, les candidats pourront faire la démonstration de leur apprentissage à la piscine.</p> <p>Balayage visuel et observation : Privilégier l’utilisation des stations de surveillance surélevée afin de favoriser la distanciation physique de 2 m. Le port du masque de procédure en continu est obligatoire durant la pratique de la surveillance aquatique et il est requis lorsque le surveillant-sauveteur ne peut maintenir une distance de 2 m avec les baigneurs durant la surveillance aquatique. Les surveillants-sauveteurs porteurs de lunettes correctrices doivent prendre des mesures pour éviter que des lunettes qui s’embuent deviennent une distraction à la surveillance aquatique. Dans l’éventualité où il est impossible d’éliminer la buée, et seulement si aucune solution n’est possible, les surveillants-sauveteurs pourront enlever leur masque de procédure durant leur fonction de surveillance mais devront strictement respecter une distanciation physique de plus de 2 mètres et prioriser des stations de surveillance surélevée.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le renforcement de la distanciation physique de 2 m entre les baigneurs ne doit pas devenir une distraction à la surveillance : lorsque nécessaire prévoir assigner à un membre de l’équipe qui n’a pas de responsabilité de surveillance d’une zone de la piscine d’éduquer les usagers à l’autodiagnostic des signes et des symptômes de la COVID-19, aux comportements d’hygiène, à l’étiquette respiratoire et à la distanciation physique. 			✓
Positionnement et rotation	✓					<p>Positionnement et rotation</p> <ul style="list-style-type: none"> Lors des rotations sur les chaises de surveillance : lavage de mains avant de monter et après le nettoyage de la chaise de surveillance. Désinfection des surfaces communes de la chaise de surveillance : par le sauveteur qui quitte son poste. Nettoyer seulement si souillée. Le surveillant-sauveteur doit être positionné de manière sécuritaire (Ex. demeurer assis ou conserver 3 appuis pour effectuer la désinfection). Rendre accessible un produit nettoyant et désinfectant à la chaise de surveillance Rotation des postes : prévoir une étape pour le lavage de mains durant la rotation. <p>Interventions</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifier l’état et l’accessibilité des équipements de secours : bouée tube, masque de poche (avec filtre viral) et sifflet Toute intervention et communication avec les baigneurs doit se faire par une approche échelonnée maintenant préférablement une distance de 2 m : porter un masque, parler à la victime, lancer un objet, tendre une perche, lancer une bouée avec corde, et ainsi de suite. Lors d’une intervention qui nécessite d’être à moins de 2 m : porter un masque de procédure de qualité et en faire porter un aussi à la victime si elle le tolère. Équipements de secours : éviter de partager, idéalement, chaque sauveteur à son propre équipement : bouée-tube (à favoriser plus que VFI), sifflet et masque poche. Selon l’usage : nettoyer et désinfecter après chaque utilisation par une dyade ou à la fin de l’activité. 			✓
Interventions	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	

SAUVETEUR NATIONAL PISCINE – OPTION PISCINE (items 1, 3, 4, 6, 7 et 8)

#item	Niveau de contact					Adaptations du candidat lors des situations d'apprentissage et au travail	Désinfection (équipement de sauvetage)		
	Pas de contact requis maintien de la distance de physique	Mannequin de RCR avec des poumons	Mannequin de sauvetage	Membre de la bulle familiale	Dyade (porter masque de procédure hors de l'eau ou partie peu profonde		Après usage d'un candidat lorsque ratio 1 : 1 ne peut être maintenu	Après usage par une dyade	Au début et à la fin de la journée
1- Théorie et pratique de la surveillance	✓					<ul style="list-style-type: none"> Les compétences des items 1, 3, 4 peuvent être développés en apprentissage mixte. Nous encourageons l'apprentissage de ces habiletés par apprentissage mixte soit à distance par des moyens telle que la visioconférence, les candidats pourront faire la démonstration de leur apprentissage à la piscine. Communication avec les usagers et les victimes (et les autres surveillants-sauveteurs et les superviseurs) : maintenir une distance de 2 m lorsque possible, si à moins de 2 m faire porter à la victime un masque de procédure et enfiler un masque de procédure et une protection oculaire. 			
3- Analyse de la piscine	✓								
4- Communication.	✓								
6-Entrées à l'eau	✓					<ul style="list-style-type: none"> Aucun changement 			
6-Sortie de victime			✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> Le candidat démontre la sortie avec la prise sous les bras à l'extérieur de l'eau en portant un masque Choisir une technique de sortie qui est la moins risqués pour le sauveteur tout en maintenant une distance de 2 m lorsque c'est possible. Il est permis de démontrer les habiletés de sorties par étape : prendre une pause afin de permettre aux dyades dès que rendu hors de l'eau, de se sécher et de mettre un masque de procédure pour pratiquer les sorties 		✓	✓
7- Sauvetages spécialisés	✓		✓	✓	✓				✓
8- Recherche d'une personne perdue	✓					<ul style="list-style-type: none"> Aucun changement 			

SAUVETEUR NATIONAL PISCINE – CONDITION PHYSIQUE (item 2)

#item	Niveau de contact					Adaptations du candidat lors des situations d'apprentissage et au travail	Désinfection (équipement de sauvetage)		
	Pas de contact requis maintien de la distance de physique	Mannequin de RCR avec des poumons	Mannequin de sauvetage	Membre de la bulle familiale	Dyade (porter masque de procédure hors de l'eau ou partie peu profonde		Après usage d'un candidat lorsque ratio 1 : 1 ne peut être maintenu	Après usage par une dyade	Au début et à la fin de la journée
a) Récupération d'un objet †	✓					<ul style="list-style-type: none"> Utiliser tout l'espace disponible dans la piscine et répartir également les candidats sur l'ensemble des couloirs de nage. Récupération de la brique : <ul style="list-style-type: none"> Installer au fond de la piscine une brique par couloir de natation Le candidat (surveillant-sauveteur) doit repositionner la brique au fond de l'eau après son épreuve pour le candidat (sauveteur) suivant Si une personne assure la surveillance pour la sécurité des participants, elle doit se positionner à 2 m des candidats (l'aide de sauvetage doit permettre une intervention à 2 m. Ex. bouée-tube ou perche de sauvetage) Encourager les candidats et les travailleurs à s'entraîner sur une base individuelle 			✓
b) Nager sous l'eau	✓					<i>En partant dans l'eau, s'immerger et nager 15 m sous l'eau</i>			
c) Défi sprint †	✓					<i>Nager 50 m en 60 secondes</i>			
d) Exercice de sauvetage			✓	✓		<i>En partant dans l'eau, nager 25 m vers mannequin ou une victime et transporter sur 25 m</i>			✓
e) Défi d'endurance †	✓					<i>Nager 400 m en 10 minutes ou moins de 10 minutes</i>			
f) Approche et transport			✓	✓	✓	<i>Approche de 15 m tête hors de l'eau et transport sur 5 m en maintenant tête et épaules en surface</i>			✓

SAUVETEUR NATIONAL PISCINE – « PRISE EN CHARGE » NON NAGEUR ET VICTIME IMMERGÉE (item 9 a et 9b)

Prise en charge d'une victime immergée au fond de la piscine et qui ne respire pas (voir annexe « A » pour RCR)

#item 9a 9b (SNP) (voir annexe « A » pour RCR)	Niveau de contact					Adaptations du candidat lors des situations d'apprentissage et au travail	Désinfection (équipement de sauvetage)		
	Pas de contact requis maintien de la distance de physique	Mannequin de RCR avec des poumons	Mannequin de sauvetage	Membre de la bulle familiale	Dyade (porter masque de procédure hors de l'eau ou partie peu profonde		Après usage d'un candidat lorsque ratio 1 : 1 ne peut être maintenu	Après usage par une dyade	Au début et à la fin de la journée
<i>en détresse ou en train de se noyer</i> †	✓		✓	✓	✓	<p>Intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> Le sauveteur qui effectue la sortie de la victime à partir de la promenade doit porter un masque de procédure Utilisation efficace des barrières de protection : masque de poche avec un filtre. <p>Suivi de la situation post noyade :</p> <ul style="list-style-type: none"> Observations de l'état de la victime après la noyade et réconfort : amener la victime au local premiers secours lorsque sortie de l'eau, le sauveteur devra enfiler un masque de procédure ou chirurgical, une protection oculaire (lunettes ou visière) et des gants si la distance de 2 m ne peut être respectée. Le sauveteur doit se sécher avant d'enfiler un masque. On doit faire porter à la victime un masque de procédure après la sortie de l'eau sauf si la victime est un enfant (et si elle le tolère en fonction de sa capacité respiratoire) 	✓	✓	
<i>immergée au fond de la piscine et qui ne respire pas</i> †		✓	✓	✓	✓	<p>Le candidat doit prioriser utiliser un aide de sauvetage professionnel qui permettrait de maintenir une distance de 2 m : perche de sauvetage, bouée avec corde.</p> <ul style="list-style-type: none"> Minimiser le temps de contact à moins de 2 m avec la victime (votre dyade) Pour pratiquer le transport avec la tête hors de l'eau : la victime est votre dyade ou un membre de votre bulle familiale Indiquer au candidat que lors l'une intervention : lorsqu'il est impossible d'avoir moins de 2 m, le sauveteur doit intervenir auprès de la victime par derrière (autrement dit : la victime doit être dos au sauveteur lors du sauvetage) Préparer vous pour une intervention sans aide de sauvetage : pratiquer avec votre dyade ou une personne de votre bulle familiale. Le sauveteur et la victime doivent porter des lunettes de natation pendant la pratique de cet item. <p>La victime immergée est simulée par un membre de la dyade, la sortie est effectuée par un sauveteur qui porte un masque de procédure et protection oculaire (ex. lunettes de natation dans l'eau). Le sauveteur dans l'eau sort de l'eau et se sèche et enfile les ÉPI, l'évaluation de l'ABC sur un mannequin de RCR</p> <ul style="list-style-type: none"> Remontée rapide tout en maintenant une bonne prise sur la victime pour protéger les voies respiratoires en se tenant à distance de celle-ci Sortie de l'eau – (avec assistance) : le 2e sauveteur qui assiste doit porter un masque de procédure, une protection oculaire et des gants Sortie de l'eau : une fois sortie de l'eau le sauveteur doit se sécher et enfiler un masque de procédure, une protection oculaire et des gants pour effectuer l'évaluation (L'ABC) 	✓		

SAUVETEUR NATIONAL PISCINE – « PRISE EN CHARGE » D'UNE VICTIME Blessée à la colonne et nageur blessé (ITEM 9c et 9d)

#item 9c 9d (SNP)	Niveau de contact					Adaptations du candidat lors des situations d'apprentissage et au travail	Désinfection (équipement de sauvetage)		
	Pas de contact requis maintien de la distance de physique	Mannequin de RCR avec des poumons	Mannequin de sauvetage	Membre de la bulle familiale	Dyade (porter masque de procédure hors de l'eau ou partie peu profonde		Après usage d'un candidat lorsque ratio 1 : 1 ne peut être maintenu	Après usage par une dyade	Au début et à la fin de la journée
Nageur blessé à la colonne vertébrale †	✓		✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Si c'est un autre candidat (dyade) qui joue le rôle de la victime, le port du masque de procédure requis lorsque : partie peu profonde ou hors de l'eau • Désinfecter les parties touchées des équipements de sauvetage (perche, bouée annulaire) entre chaque utilisation. <p>Trousse de premiers soins : après utilisation et selon le cas, jeter ou nettoyer et désinfecter le matériel utilisé selon les recommandations.</p> <p>Planche dorsale et les courroies : désinfecter selon la procédure.</p>		✓	
Nageur blessé †	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Minimiser le temps de contact à moins de 2 m avec la victime et avec votre dyade • <u>Retournement :</u> • Approche et transport sur 15 m avec mannequin • Démontrer les techniques de réduction des mouvements de la victime : l'étau et la prise modifiée du corps avec un mannequin à flottaison neutre ou un membre de votre bulle familiale ou de votre dyade. • Démontrer la technique de la canadienne avec un membre de votre bulle familiale ou de votre dyade. • <u>Mise sur planche et transport :</u> • Victime (mannequin de sauvetage) déjà dans l'eau, le sauveteur intervient avec un ou équipe de sauveteurs : la mise sur planche et sortie se fait avec de 2 à 4 sauveteurs soit en jumeler deux dyades et tous les sauveteurs hors de l'eau et en partie peu profonde doivent porter un masque de procédure. • Pendant la formation, les candidats devront pratiquer au moins une fois la mise sur planche sur une vraie personne. La victime porte une protection oculaire et les sauveteurs un masque de procédure et une protection oculaire. Pour la requalification, la mise sur planche est faite sur un mannequin. 	✓	✓	✓

SAUVETEUR NATIONAL PISCINE – SITUATIONS DE SURVEILLANCE (item 10)

Inclut l'évaluation des items : communication, entrée et sortie de l'eau, balayage visuel et observation, positionnement et rotation, et prise en charge d'un nageur blessé

#item 10 (SNP)	Niveau de contact					Adaptations du candidat lors des situations d'apprentissage et au travail	Désinfection (équipement de sauvetage)		
	Pas de contact requis maintien de la distance de physique	Mannequin de RCR avec des poumons	Mannequin de sauvetage	Membre de la bulle familiale	Dyade (porter masque de procédure hors de l'eau ou partie peu profonde		Après usage d'un candidat lorsque ratio 1 : 1 ne peut être maintenu	Après usage par une dyade	Au début et à la fin de la journée
Situations de surveillance†	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> Le surveillant-sauveteur doit porter un masque de procédure et une protection oculaire s'il n'est pas sur la chaise de sauvetage et impossibilité de maintenir une distance de 2 m avec les baigneurs Si port d'un masque de procédure, le retirer le masque de procédure avant d'entrer à l'eau Éviter d'allonger la durée de temps entre les rotations au-delà des règles de l'art en matière de surveillance aquatique (maximum 30 minutes entre les rotations) pour optimiser la vigilance <p>Les équipements de secours doivent être facilement accessibles au sauveteur. Ex. : perche de sauvetage –près de la chaise pour éviter d'être près des baigneurs</p>	✓	✓	✓
						<ul style="list-style-type: none"> Choix et démonstration de techniques de sauvetage efficaces de sauvetage : démontrer toujours une approche échelonnée en sauvetage et ainsi lorsque c'est possible se tenir à 2 m de la victime Prodiguer les premiers soins appropriés, si nécessaire : à distance de 2 m lorsque possible en donnant les conseils à la victime pour auto-soins ou à son accompagnateur pour prodiguer les soins 			

INFORMATIONS IMPORTANTES À RÉVISER POUR LA RÉANIMATION ET LES PREMIERS SOINS

Pour le Moniteur Sauveteur National (MSN) et le Gestionnaire de lieu de baignade – à réviser avant de donner une formation, un examen initial de qualification, un examen de requalification ou d'organiser un entraînement

Le candidat Sauveteur national doit effectuer les mêmes mesures de prévention qu'enseignées dans le Guide du certificat Sauveteur national. L'utilisation des barrières de protection inclut, entre autres, le port du masque de procédure, de la protection oculaire, des gants ainsi que le lavage des mains (avant et après) et la désinfection du matériel et des surfaces afin de pouvoir intervenir auprès d'une personne présentant des signes et des symptômes.

- 1) *Bulletin de la chaîne de survie de la Direction médicale nationale des services pré hospitaliers d'urgence* : <https://www.urgences-sante.qc.ca/wp-content/uploads/2020/05/2020-05-28-Chaine-de-survie.pdf>
- 2) Recommandations de la Société de sauvetage sur les premiers secours et la réanimation dans un contexte de COVID-19 : https://www.lifesaving.ca/cmsUploads/lifesaving/File/Information%20Bulletin%20-%20Resuscitation%20%26%20First%20Aid%20Recommandations_FR_final.pdf
- 3) Premiers secours et premiers soins (PSPS) en milieu de travail (INSPQ) :: <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2996-premiers-soins-milieus-travail-covid19.pdf>
- 4) Recommandations intérimaires de mesures de prévention concernant les premiers secours et premiers soins (PSPS) en milieu de travail (INSPQ et Groupe de travail Santé SAT-COVID-19) <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2996-premiers-soins-milieus-travail-covid19.pdf>

Nettoyage et désinfection des équipements de secours

- 5) Le Moniteur Sauveteur national doit désinfecter les équipements de secours en fonction des recommandations du bulletin d'information sur le nettoyage, décontamination et gestion de la qualité de l'eau : https://www.lifesaving.ca/cmsUploads/lifesaving/File/Information%20Bulletin%20-%20Cleaning%20%26%20Decontamination%20and%20Safe%20Water%20Management%20of%20Aquatic%20Facilities_FR_final.pdf

Nettoyage et désinfection des mannequins et changement des poumons

- 6) Le Moniteur Sauveteur national doit désinfecter les mannequins selon la procédure pour le contrôle des maladies dans le cadre de formation en réanimation **du Manuel canadien de sauvetage page 7-17**

SAUVETEUR NATIONAL PISCINE – RÉANIMATION – RCR (ANNEXE A)

	Niveau de contact					Adaptations du candidat lors des situations d'apprentissage et au travail	Désinfection (équipement de sauvetage)		
	Pas de contact requis maintien de la distance de physique	Mannequin de RCR avec des poumons	Mannequin de sauvetage	Membre de la bulle familiale	Dyade (porter masque de procédure hors de l'eau ou partie peu profonde		Après usage d'un candidat lorsque ratio 1 : 1 ne peut être maintenu	Après usage par une dyade	Au début et à la fin de la journée
Réanimation cardio- respiratoire (RCR)	✓	✓				<p>• Ces habiletés peuvent être enseignées par visioconférence et pratiquer sur un mannequin fabriqué à la maison.</p> <p>• Le sauveteur doit assurer sa propre sécurité en tout temps. Il doit aussi assurer celle de la personne à secourir, et celle des autres travailleurs ou témoins présents sur les lieux. Il doit donc porter des équipements de protection individuels et respecter des règles de sécurité.</p> <p>• Utiliser selon la situation les choix d'intervention #1 à #3</p> <p>• Disposer du matériel de protection individuel selon les directives, désinfecter le matériel et le local, se laver les mains et prendre une douche savonneuse après une intervention</p> <p>#3 Ventilations par les proches :</p> <p>• <i>Si des membres de la famille ou des proches sont à proximité de la victime et formés pour intervenir, il est raisonnable de voir s'ils seraient disposés à assurer la ventilation, étant donné qu'il est fort probable qu'ils soient eux-mêmes déjà infectés</i></p>	Après usage d'un candidat lorsque ratio 1 : 1 ne peut être maintenu	Après usage par une dyade	Au début et à la fin de la journée
						<p><i>Pour la pratique à deux sauveteurs : Évaluer les compressions et ventilations séparément ou utiliser une dyade. La pratique de la ventilation est obligatoire, veuillez prévoir un nombre suffisant de poumons.</i></p> <p>#1 RCR à deux sauveteurs en situation de noyade :</p> <p>• <i>les sauveteurs peuvent envisager d'administrer des ventilations bouche à masque avec filtre ; nécessitant une équipe de deux sauveteurs, dont un qui assure une étanchéité complète pendant les ventilations et les compressions</i></p> <p>#2 RCR à un sauveteur en situation de noyade :</p> <p>• <i>Si un seul sauveteur intervient, un masque de poche muni d'un filtre et d'une courroie serre-tête peut être placé sur le visage de la victime pour créer une étanchéité</i></p> <p>Si pas d'antécédent de de noyade :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Massage cardiaque en utilisant les compressions seulement</i> • <i>Couvrir le visage de la victime à l'aide d'une serviette ou d'un vêtement léger pour créer une couverture protectrice sur la bouche.</i> 	✓	✓	

SAUVETEUR NATIONAL PISCINE - OBSTRUCTION DES VOIES RESPIRATOIRES & DÉTRESSE RESPIRATOIRE (A)

	Niveau de contact					Adaptations du candidat lors des situations d'apprentissage et au travail	Désinfection (équipement de sauvetage)		
	Pas de contact requis maintien de la distance de physique	Mannequin de RCR avec des poumons	Mannequin de sauvetage	Membre de la bulle familiale	Dyade (porter masque de procédure hors de l'eau ou partie peu profonde		Après usage d'un candidat lorsque ratio 1 : 1 ne peut être maintenu	Après usage par une dyade	Au début et à la fin de la journée
<i>Obstruction des voies respiratoires</i>	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> Ces habiletés peuvent être enseignées par visioconférence et pratiquer sur un mannequin fabriqué à la maison. Pour toutes les interventions de premiers secours, suivre ces recommandations : 1. Le sauveteur doit assurer sa propre sécurité en tout temps. Il doit aussi assurer celle de la personne à secourir et celle des autres travailleurs ou témoins présents sur les lieux. Il doit donc porter des équipements de protection individuels ou respecter des règles de sécurité afin d'assurer sa sécurité et celle des autres. 2. Lorsque cela est possible, garder une distance minimale de deux mètres avec la personne. 3. Si une intervention à moins de deux mètres est nécessaire : prendre les mesures appropriées 	✓	✓	
<i>Détresse respiratoire</i>	✓			✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> Utilisez les barrières de protection appropriée : masques de procédure (chirurgicaux), une protection oculaire et de la solution hydroalcoolique doit être accessible à proximité de la trousse Choc anaphylactique Assister immédiatement la victime pour administrer auto-injecteur et maintenir une distance de 2 m pour la surveillance de la victime dans la mesure du possible ou enfiler un masque de procédure et protection oculaire pour rassurer la victime et faire porter un masque de procédure à la victime si toléré 			

SAUVETEUR NATIONAL PISCINE – PREMIERS SOINS (ANNEXE A)

	Niveau de contact					Adaptations du candidat lors des situations d'apprentissage et au travail	Désinfection (équipement de sauvetage)		
	Pas de contact requis maintien de la distance de physique	Mannequin de RCR avec des poumons	Mannequin de sauvetage	Membre de la bulle familiale	Dyade (porter masque de procédure hors de l'eau ou partie peu profonde		Après usage d'un candidat lorsque ratio 1 :1 ne peut être maintenu	Après usage par une dyade	Au début et à la fin de la journée
<i>Victimes inconscientes, problèmes reliés à la chaleur et au froid, blessures aux os et articulations; blessures à l'abdomen ou à la poitrine</i>	✓	✓	✓	✓	✓	<p>Évaluer l'ABC : à 2 m de la victime</p> <p>Victimes conscientes (adulte et enfant)</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintenir une distance de 2 m avec la victime et donner des consignes pour l'auto-soin. <p>Victime inconsciente :</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluer avec un mannequin ou simulation par une personne du même ménage Maintenir une distance de 2 m pour la surveillance de la victime dans la mesure du possible ou enfiler un masque de procédure et protection oculaire pour rassurer la victime et faire porter un masque de procédure à la victime si toléré Utilisez les barrières de protection appropriée : masques de procédure (chirurgicaux), une protection oculaire et des gants. 			
<i>Brûlures; blessure au visage; blessures possibles à la tête; convulsions</i>	✓			✓	✓				